



Quel statut choisir par rapport a ma situation

Par **perlek**, le **12/02/2015** à **16:17**

bonjourrrn je suis fonctionnaire mairie depuis 1995. j'ai commencé a avoir des problemes de dos en 98... rnapres avoir pris un congé parental pour mon 2eme enfant(2007) je n'ai pu reprendre ma profession fin 2010, je suis resté pratiquement pendant 1an et demi en arret maladie. rnsuite a cette situation, et apres reflexion j'ai eu mon 3eme enfant, ce qui me permettait de beneficier encore de la retraite "15ans 3enfants". hors avec la decote qu'a imposé hollande/zarkozi je me retrouve avec une toute petite retraite que je ne peux donc prendre. rnapres le congé parental de mon 3eme, fin 2014, et apres avis de mon docteur, service medical et expert medical je dois faire une croix definitive sur ma profession et tout autres postes n'est pas envisageables. rnmon soucis d'aujourd'hui et que le service medical ne m'explique pas trop qu'elle est la solution rn il me propose soit de demander un reclassement qui ne se fera jamais et dont 150 personnes sont en attentes, d'être en disponibilité, ou de me mettre en retraite d'invalidité... rnen faisant des recherches et en n'en parlant, on me dit aussi qu'il y a le clm ou encore maladie professionnelle vu que mon etat est du a mon travail ou encore licenciement. rna savoir que mon handicap n'est pas encore évalué car personne ne me dit ce a quoi j'ai droit et ce qu'il faut faire rn je ne sais par qu'elle etape passer et a qui me renseigner pour avoir le meilleur statut rn j'ai l'impression d'être un pion qu'ils veulent se debarrasser au plus vite, mais je ne peux me permettre de prendre une solution hativement car j'ai une vie familiale a preserver rn merci de vos reponses et de votre aidern rn cordialement

Par **moisse**, le **12/02/2015** à **18:08**

Bonsoir, rn[citation] et apres reflexion j'ai eu mon 3eme enfant, ce qui me permettait de beneficier encore de la retraite "15ans 3enfants" [/citation] rn Hé bien vous continuez, un enfant,

un congé parental d'éducation, un enfant...rn[citation]j'ai l'impression d'etre un pion qu'ils veulent se debarrasser au plus vite[/citation]rnEn fait ils ne voient jamais, entendent que les quelques années que vous avez travaillé ont débouché sur cette maladie professionnelle alléguée.rnCommencez donc par demander un reclassement. Même s'il y a 10000 qui attendent, c'est la démarche normale.

Par **perlek**, le **12/02/2015** à **18:32**

bonsoir moisserrnpour repondre a ma "premiere citation"que vous notifiez....vu ma santé il m'est fortement deconseillé d'en faire d'autres et me sent plus dans l'age (ca c'est ma raison perso)sachez que sinon un 4eme ne m'aurait pas deplu et non juste pour beneficier d'une retraite!! rnde plus travailler avec les enfants etait mon metierrnensuite demander un reclassement certes mais au bout d'un an de maladie il n'y a plus de salairernrncordialement

Par **moisse**, le **12/02/2015** à **18:56**

Bonsoir,rn[citation]un 4eme ne m'aurait pas deplu et non juste pour beneficier d'une retraite!! [/citation]rnC'est vous qui avez invoqué ce calcul que j'ai trouvé amoral, faire un gosse pour toucher la retraite. Je suis désolé d'avoir porté malgré tout ce jugement.rn[citation]mais au bout d'un an de maladie il n'y a plus de salaire[/citation]rnMalheureusement c'est le propre de tout le monde. Pas de travail, pas de salaire. Après on tombe dans les transferts sociaux.rnAutant je connais bien le fonctionnement du secteur privé, autant celui du secteur public m'échappe un peu, pour tout ce qui a trait au CLM, à la mise en disponibilité, à la révocation...

Par **perlek**, le **13/02/2015** à **09:36**

bonjour,rnje n'ai invoqué aucun calcul....c'est vous qui en avez deduit, pour quelqu'un d'ataraxique vous jugez vite !!!rnj'ai toujours voulu des enfants mais a notre epoque faut bien reflechir... c'est pour cela que j'ai employé le mot apres reflexion, reflexion de notre avenir perso,familial et pro...rnde plus, les personnes qui profitent de nos services sociaux ne le cris pas haut et fortrnmais bon on va pas epiloguer la dessus!!rne je suis venu sur se site pour essayer d'avoir des infos par rapport a mon probleme de santé/travail, savoir qui je pourrai contacter ou me renseigner,par quelles etapes passées en premiers, le choix le plus judicieux pour mon casrnrncordialement

Par **UCES**, le **13/02/2015** à **15:30**

Bonjour,rnJ'ai du mal à comprendre que vous ne puissiez pas reprendre votre activité de fonctionnaire de mairie. Ce n'est quand même pas le plus pénible des métiers et en tous cas cette activité ne sollicite pas plus le dos que d'élever 3 gosses. Moisse a raison de vous conseiller un reclassement reste à savoir dans quel secteur vous voulez

Par **perlek**, le **14/02/2015** à **20:37**

bonjourrrnje ne peux tenir assise a un bureau plus de 30mn ainsi que debout.la douleur est constante et souvent bloquée dans la journée et oui c'est dur avec en plus 3enfants, si on rajoute en plus de retravailler...vu mon état de dos le service médical me propose de faire une demande de reclassement qui ne sera jamais utilisé car de eux mêmes ils savent qu'aucun poste me conviendrait,mais faut que j'ai un statut, après ils m'ont parlé de retraite pour invaliditérrle hic c'est que dans 3 mois je passe en demi soldes et au bout d'un an plus rienrron parle de clm,retraite,licenciement...rrnje voudrais juste savoir a qui serait le plus susceptible de me renseigner ou tout simplement des personnes qui s'y connaissent ou sont passées par larnet pour petite info tout poste de mairie n'est pas de tout repos : j'étais auxiliaire de puerrrrncdlr

Par perlek, le 14/02/2015 à 20:37

bonjourrrnje ne peux tenir assise a un bureau plus de 30mn ainsi que debout.la douleur est constante et souvent bloquée dans la journée et oui c'est dur avec en plus 3enfants, si on rajoute en plus de retravailler...vu mon état de dos le service médical me propose de faire une demande de reclassement qui ne sera jamais utilisé car de eux mêmes ils savent qu'aucun poste me conviendrait,mais faut que j'ai un statut, après ils m'ont parlé de retraite pour invaliditérnle hic c'est que dans 3 mois je passe en demi soldes et au bout d'un an plus rienrnon parle de clm,retraite,licenciement...rne voudrais juste savoir a qui serait le plus susceptible de me renseigner ou tout simplement des personnes qui s'y connaissent ou sont passées par larnet pour petite info tout poste de mairie n'est pas de tout repos : j'étais auxiliaire de puerrnrncdl